Bordereau attestant l'exactitude des informations - CAEN - 1402 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/08/2024 - 8157 - 2009 B 00978 - 512 549 494 - GAMACASH

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL GAMACASH — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ROUTE DE PARIS 14120 MONDEVILLE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 1 2 5 4 9 4 9 4 0 0 0 2 3 — Néant *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le. 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	180	BI	180	180
		TOTAL (II)	BJ	180	BK	180	180
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	194 091	BY	182 172 11 918	11 977
		Autres créances (3)	BZ	2 713 714	CA	4 901 2 708 812	2 607 268
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	177	CG	177	163
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
		TOTAL (III)	CJ	2 907 982	CK	187 073 2 720 908	2 619 409
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 908 162	1A	187 073 2 721 088	2 619 589

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL GAMACASH — Néant *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 607 500)	DA	2 607 500	2 607 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(757 845)	(818 826)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	154 756	60 980
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 004 410	1 849 654
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	663 754	663 754
	Provisions pour charges	DQ	1 515	1 515
	TOTAL (III)	DR	665 269	665 269
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 113	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs E1)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 968	74 435
	Dettes fiscales et sociales	DY	17 328	28 885
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		1 345
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	51 409	104 666
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 721 088	2 619 589

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	51 409	104 666
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL GAMACASH — Néant * ☐

			Exercice N			Exercice (N – 1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC				
	Production vendue : biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue : services *	FG / FH / FI				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL				
	Production stockée*	FM				
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				8 921
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP			3 711	71 331
	Autres produits (1) (11)	FQ			17 171	25 257
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR			20 883	105 510
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				2 157
	Variation de stock (marchandises)*	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW			2 175	22 116
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX			(51 037)	20 367
	Salaires et traitements*	FY				
	Charges sociales (10)	FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al 3 du CGI) HS)	GA				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux provisions*	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC			7 450	3 711
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE			(2 549)	9 541
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF			(43 960)	57 894
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG			64 843	47 616
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL			89 912	13 364
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP			89 912	13 364
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV			89 912	13 364
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW			154 756	60 980

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise SARL GAMACASH — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	110 795	118 875
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	(43 960)	57 894
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	154 756	60 980
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		13 364
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits anteneurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

COMPTES ANNUELS

SARL GAMACASH

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Carrefour

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2023

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	180		180	180
ACTIF IMMOBILISE	**180**		**180**	**180**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	194 091	182 172	11 919	11 978
Autres créances	2 713 714	4 901	2 708 813	2 607 269
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	177		177	163
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**2 907 983**	**187 074**	**2 720 909**	**2 619 410**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 908 163**	**187 074**	**2 721 089**	**2 619 590**

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 2 607 500)	2 607 500	2 607 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-757 846	-818 827
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	154 756	60 981
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**2 004 410**	**1 849 654**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	663 755	663 755
Provisions pour charges	1 515	1 515
PROVISIONS	**665 270**	**665 270**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 113	
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 968	74 435
Dettes fiscales et sociales	17 328	28 886
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 345
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**51 409**	**104 666**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 721 089**	**2 619 590**

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				8 921
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			3 712	71 332
Autres produits			17 172	25 258
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			**20 883**	105 511
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				2 157
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 175	22 117
Impôts, taxes et versements assimilés			-51 037	20 368
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 451	3 712
Dotations aux provisions				
Autres charges			-2 549	9 541
CHARGES D'EXPLOITATION			**-43 961**	57 895
RESULTAT D'EXPLOITATION			**64 844**	**47 616**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			89 913	13 365
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**89 913**	13 365
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			**89 913**	**13 365**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**154 756**	**60 981**

Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	110 796	118 875
TOTAL DES CHARGES	-43 961	57 895
BENEFICE OU PERTE	**154 756**	**60 981**

ANNEXE COMPTABLE

Le modèle d'annexe retenu correspond au modèle simplifié, applicable aux petites sociétés. Pour être qualifiée de « petites sociétés », l'entreprise ne doit pas dépasser deux des trois seuils suivants pendant deux exercices consécutifs (article L 123-16 du Code de Commerce) :

- total bilan inférieur ou égal à 6 millions d'euros ;
- total chiffre d'affaires net inférieur ou égal à 12 millions d'euros ;
- effectif moyen de salariés inférieur ou égal à 50.

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'Entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.
Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat exceptionnel.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

3. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

3.1. ACTIF

3.1.1. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au *31/12/2022*	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au *31/12/2023*
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Construction sur sol d'autrui						
Instal générales, agencement						
Installations, matériels						
Autres immos. Corporelles : Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOS CORPORELLES						
Participations						
Autres immobilisations financières	180					180
TOTAL IMMOS FINANCIERES	**180**					**180**
TOTAL	**180**					**180**

3.1.2. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au *31/12/2023*	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**180**	**0**	**180**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	180		180
ACTIF CIRCULANT :	**2 907 805**	**2 907 805**	**0**
Créances clients	194 091	194 091	
Etat : impôts et taxes diverses	1 922	1 922	
Autres créances	2 711 792	2 711 792	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**2 907 985**	**2 907 805**	**180**

Montants des prêts accordés au cours de l'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

3.2. PASSIF

3.2.1. Capital Social

Le capital social est de 2 607 500 euros divisé en 260 750 actions de chacune 10,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

3.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	2 607 500							2 607 500
Prime d'émission, fusions, Apport								
Ecart de réévaluation								
Réserve légale								
Réserves réglementées								
Autres réserves								
Report à nouveau	-818 827				60 981			-757 846
Résultat de l'exercice	60 981	154 756			-60 981			154 756
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	**1 849 654**	**154 756**						**2 004 410**

3.2.3. Détail des provisions par nature

	Valeur brute au *31/12/2022*	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au *31/12/2023*
Provisions réglementées :					
- Amortissements dérogatoires					
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges :	**665 270**				**665 270**
- Provisions risque clients					
- Provisions risque fournisseur					
- Provisions risque personnel					
- Provisions risques litige contrats procès					
- Provisions autres risques	665 270				665 270
- Provisions charges IDR					
- Autres provisions pour charge					
Provisions pour dépréciation :	**183 335**	**7 451**	**3 712**		**187 074**
- Sur immobilisations incorporelles					
- Sur immobilisations corporelles					
- Sur immobilisations financières					
- Sur stock					
- Sur actif circulant clients douteux	179 623	2 549			182 172
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs	3 712	4 901	3 712		4 901
TOTAL	**848 604**	**7 451**	**3 712**		**852 343**
Dont :					
- Exploitation		7 451	3 712		
- Financier					
- Exceptionnel					

3.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut au *31/12/2023*	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 113	3 113		
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 968	30 968		
Personnel et comptes rattachés				
Dette sécurité sociale et organismes sociaux				
Dettes fiscales	17 328	17 328		
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**51 409**	**51 409**	**0**	**0**

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

3.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	11 200
Dettes fiscales et sociales	17 328
Autres dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	
TOTAL	**28 528**

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA
Au capital de 1 771 977 040,00 euros
Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)
93, Avenue de Paris
R.C.S EVRY 652 014 051

4.2. INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2012 dans Carrefour SA.
L'impôt constaté par la société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.

GAMACASH

SARL au capital de 2.607.500 euros
Siège social : Z.I. Route de Paris - 14120 MONDEVILLE
512 549 494 RCS CAEN

DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 26 JUIN 2024

DECISION AFFECTANT LE RESULTAT

TROISIEME DECISION

L'associé unique, approuvant la proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit 154.756,23 euros, au poste « Report à Nouveau », dont le solde débiteur est ainsi ramené à – 603.089,73 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende, ni aucun autre revenu éligible et non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette décision a été adoptée par l'associé unique.

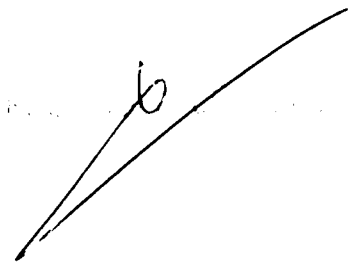

forvis
mazars

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

GAMACASH SARL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

POUR COPIE CONFORME

Forvis Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire
et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

GAMACASH SARL

Société à responsabilité limitée
Siège social : ZI Route de Paris
14120 Mondeville
RCS : 512 549 494
Capital social : 2 607 500 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société GAMACASH SARL.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GAMACASH SARL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractere raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 17 juin 2024

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Marc BIASIBETTI

Associé

COMPTES ANNUELS

SARL GAMACASH

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Carrefour

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2023

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	180		180	180
ACTIF IMMOBILISE	**180**		**180**	**180**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	194 091	182 172	11 919	11 978
Autres créances	2 713 714	4 901	2 708 813	2 607 269
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	177		177	163
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**2 907 983**	**187 074**	**2 720 909**	**2 619 410**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 908 163**	**187 074**	**2 721 089**	**2 619 590**

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 2 607 500)	2 607 500	2 607 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-757 846	-818 827
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**154 756**	60 981
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**2 004 410**	**1 849 654**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	663 755	663 755
Provisions pour charges	1 515	1 515
PROVISIONS	**665 270**	**665 270**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 113	
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 968	74 435
Dettes fiscales et sociales	17 328	28 886
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 345
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**51 409**	**104 666**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 721 089**	**2 619 590**

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				8 921
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			3 712	71 332
Autres produits			17 172	25 258
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			**20 883**	**105 511**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				2 157
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 175	22 117
Impôts, taxes et versements assimilés			-51 037	20 368
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 451	3 712
Dotations aux provisions				
Autres charges			-2 549	9 541
CHARGES D'EXPLOITATION			**-43 961**	**57 895**
		RESULTAT D'EXPLOITATION	**64 844**	**47 616**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			89 913	13 365
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**89 913**	**13 365**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
		RESULTAT FINANCIER	**89 913**	**13 365**
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**154 756**	**60 981**

Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**110 796**	**118 875**
TOTAL DES CHARGES	**-43 961**	**57 895**
BENEFICE OU PERTE	**154 756**	**60 981**

ANNEXE COMPTABLE

Le modèle d'annexe retenu correspond au modèle simplifié, applicable aux petites sociétés. Pour être qualifiée de « petites sociétés », l'entreprise ne doit pas dépasser deux des trois seuils suivants pendant deux exercices consécutifs (article L 123-16 du Code de Commerce) :

- total bilan inférieur ou égal à 6 millions d'euros ;
- total chiffre d'affaires net inférieur ou égal à 12 millions d'euros ;
- effectif moyen de salariés inférieur ou égal à 50.

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'Entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.
Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat exceptionnel.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

3. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

3.1. ACTIF

3.1.1. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au *31/12/2022*	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au *31/12/2023*
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Construction sur sol d'autrui						
Instal générales, agencement						
Installations, matériels						
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOS CORPORELLES						
Participations						
Autres immobilisations financières	180					180
TOTAL IMMOS FINANCIERES	**180**					**180**
TOTAL	**180**					**180**

3.1.2. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au *31/12/2023*	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**180**	**0**	**180**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	180		180
ACTIF CIRCULANT :	**2 907 805**	**2 907 805**	**0**
Créances clients	194 091	194 091	
Etat : impôts et taxes diverses	1 922	1 922	
Autres créances	2 711 792	2 711 792	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**2 907 985**	**2 907 805**	**180**

Montants des prêts accordés au cours de l'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

3.2. PASSIF

3.2.1. Capital Social

Le capital social est de 2 607 500 euros divisé en 260 750 actions de chacune 10,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

3.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	2 607 500							2 607 500
Prime d'émission, fusions, Apport								
Ecart de réévaluation								
Réserve légale								
Réserves réglementées								
Autres réserves								
Report à nouveau	-818 827				60 981			-757 846
Résultat de l'exercice	60 981	154 756			-60 981			154 756
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	**1 849 654**	**154 756**						**2 004 410**

3.2.3. Détail des provisions par nature

	Valeur brute au *31/12/2022*	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au *31/12/2023*
Provisions réglementées :					
- Amortissements dérogatoires					
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges :	**665 270**				**665 270**
- Provisions risque clients					
- Provisions risque fournisseur					
- Provisions risque personnel					
- Provisions risques litige contrats procès					
- Provisions autres risques	665 270				665 270
- Provisions charges IDR					
- Autres provisions pour charge					
Provisions pour dépréciation :	**183 335**	**7 451**	**3 712**		**187 074**
- Sur immobilisations incorporelles					
- Sur immobilisations corporelles					
- Sur immobilisations financières					
- Sur stock					
- Sur actif circulant clients douteux	179 623	2 549			182 172
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs	3 712	4 901	3 712		4 901
TOTAL	**848 604**	**7 451**	**3 712**		**852 343**
Dont :					
- Exploitation		7 451	3 712		
- Financier					
- Exceptionnel					

3.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut au *31/12/2023*	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 113	3 113		
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 968	30 968		
Personnel et comptes rattachés				
Dette sécurité sociale et organismes sociaux				
Dettes fiscales	17 328	17 328		
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**51 409**	**51 409**	**0**	**0**

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

3.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	11 200
Dettes fiscales et sociales	17 328
Autres dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	
TOTAL	**28 528**

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA
Au capital de 1 771 977 040,00 euros
Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)
93, Avenue de Paris
R.C.S EVRY 652 014 051

4.2. INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2012 dans Carrefour SA.
L'impôt constaté par la société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.